

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

=====

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES**

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

**DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES**

=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET

=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

=====

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

=====

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

**DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES**

=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET

=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS

=====

Yaoundé, le 30 JAN 2026

N° 258/26 / N/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/DEG./-

MADAME LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS

SECONDAIRES

(Maître d'Ouvrage)

A

Monsieur le Directeur General du GRPT BSEC/ BUROC SARL

Tel : 698 561 063

Objet : -MISE EN DEMEURE -

A la Lettre-Commande N° 34/25/LC/GG/MINESEC/CIPM/2025

Du 14 Août 2025 Pour les travaux de construction d'un local technique
au Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA (Lot 1).

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez été attributaire à la Lettre-Commande susvisée, notifiée le 18/08/2025, relative aux travaux de construction d'un local technique au Lycée Technique et Professionnel Agricole de YAGOUA (Lot 1).

Les délais d'exécution de quatre (04) mois fixés d'accord parties sont arrivés à expiration depuis le 18/12/2025.

Me référant aux dispositions des articles 24, 39 et 41 de la Lettre-Commande susvisée,

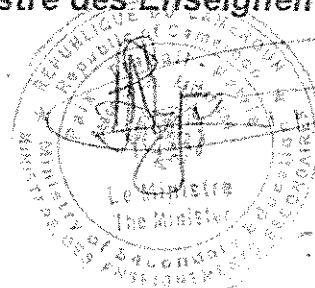
Je vous mets en demeure conformément à l'article 180 du Code des Marchés Publics, de respecter vos engagements contractuels dans les vingt et un (21) jours qui suivent la réception de cette correspondance.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite considération. /-

Le Ministre des Enseignements Secondaires

COPIE :

- MINMAP ;
- ARMP.



Nikawa Lyonga M.